



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Chantal Brever
T. 30 91 91-505
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9 point 2. alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société SICONA-OUEST a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable marque KRAMER, du type 355A, numéro de construction WNK35503CPTLF0510.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2023/1743/176 du 28 avril 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 26 mai 2023 au 12 juin 2023 inclus.

Kehlen, le 26 mai 2023

Le Bourgmestre,
Eischen Félix

Le Secrétaire,
Haas Marco



12/06/2023